Lettre aux Élus

Reconnaissance des Peintres et Programme APFAC

Madame, Monsieur,

La France est mondialement reconnue pour son patrimoine pictural. De Lascaux à la Joconde, de Delacroix à Soulages, la peinture a façonné notre histoire, notre culture, notre rayonnement. Pourtant, aujourd'hui, les peintres vivants professionnels, semi-professionnels, amateurs engagés demeurent invisibles dans nos classifications administratives. Ils sont noyés dans la catégorie générique des "arts plastiques", sans distinction de pratique, de statut ou de réalité économique.

Cette situation a des conséquences concrètes :

- Aucune donnée fiable sur le nombre de peintres en activité.
- Aucune cartographie territoriale des viviers artistiques.
- Aucune politique publique ciblée pour soutenir la création picturale.
- Une invisibilité sociale et institutionnelle qui fragilise les artistes.

Dans un pays qui célèbre ses musées, ses maîtres et son patrimoine, cette absence de reconnaissance est un paradoxe. Elle prive les territoires d'un levier culturel puissant, et empêche les élus de valoriser pleinement la création vivante.

C'est dans ce contexte que nous vous présentons l'initiative de l'APFAC

Association Pour la Fraternité des Artistes et des Créateurs.

Notre programme repose sur trois piliers :

1. **Reconnaissance et visibilité des peintres vivants**
    - Mise en place d'un système de classification simple, universel et non hiérarchique.

- Recensement volontaire des artistes selon leur pratique, médium et statut d'activité.
- Création d'une cartographie nationale et territoriale des peintres.

2. **Ancrage territorial et écologique**
    - Acquisition d'un terrain de 5 à 15 hectares pour établir un lieu de vie, de création et d'accueil.
    - Partenariats avec les communes rurales pour revitaliser les territoires par l'art.
    - Construction écologique, respectueuse de l'environnement et ouverte au public.

3. **Plateforme universelle de valorisation artistique**
    - Développement d'un espace numérique indépendant, inclusif et accessible à tous.
    - Promotion des œuvres, des parcours et des engagements des artistes.
    - Classement non hiérarchique, respectueux de la diversité des pratiques.

Nous croyons que les élus ont un rôle essentiel à jouer dans cette reconnaissance. En soutenant cette démarche, vous contribuez à :

- Réparer une invisibilité culturelle.
- Valoriser les artistes de votre territoire.
- Renforcer le lien entre patrimoine et création vivante.
- Offrir aux citoyens un accès renouvelé à l'art, à la beauté, à la fraternité.

Nous serions honorés de pouvoir échanger avec vous sur ces enjeux, et d'envisager ensemble des partenariats concrets.

Avec toute notre considération et notre engagement pour une culture vivante, accessible et fraternelle.

Pour l'APFAC, Dominique TERNIER

Président et fondateur